

*Énergie, Mines et Ressources*

terres de la Couronne fédérale qui sera attribuée à Petro-Canada ou à quelque autre société de la Couronne. Je vais répéter à la Chambre ce que j'ai dit au comité. Je trouverais très inquiétant que l'on attribue à Petro-Canada toutes les actions dans les sociétés et les entreprises privées qui vont exercer leurs activités dans les terres du Canada. Petro-Canada est en effet devenue aujourd'hui une société tellement énorme qu'elle ne sait plus où elle commence ni où elle finit.

L'industrie pétrolière est promise à un grand avenir dans les terres du Canada, que ce soit sur les côtes du Labrador, à Hibernia, dans l'Île de Sable, dans la mer de Beaufort, dans la région du Mackenzie, sur la côte ouest en rapport avec les sables bitumineux et les pétroles lourds. Ce serait une erreur de croire qu'on va confier l'administration de 25 p. 100 des actions de toutes ces propriétés à une société de la Couronne appelée Petro-Canada. Ce serait une erreur épouvantable.

Lorsque nous avons parlé du bill C-48, nous avons discuté de la nécessité de créer d'autres sociétés de la Couronne dans ce domaine. Nous avons proposé instamment que le gouvernement envisage sérieusement d'accorder à des sociétés de portefeuille la part de 25 p. 100 dans certaines régions, sans qu'elles participent pour autant à la gestion de l'entreprise chargée de l'exploration, de la mise en valeur et de la production.

Je dis cela parce que le bill C-48 est déjà une réalité. Il est en vigueur. Il est là. Cette participation de 25 p. 100 sera assignée à la société de la Couronne pour toutes les propriétés. Par conséquent, je me permets de prodiguer au ministre et au gouvernement certains conseils qui pourraient leur être utiles. Je leur recommande vivement d'envisager la création de sociétés de portefeuille, ne nécessitant pas beaucoup de fonctionnaires afin de participer à la mise en valeur proprement dite de certaines des terres de la Couronne.

Comme je l'ai déjà dit hier, lorsque viendra le temps de doter les conseils d'administration de ces sociétés qui recevront 25 p. 100 de la propriété ou de l'actif de certaines propriétés de la Couronne, on devrait permettre aux gouvernements provinciaux d'y nommer un représentant. Les provinces pourraient alors participer à la première occasion à la formulation des politiques de développement énergétique canadien. Si une société à portefeuille est constituée pour s'occuper des 25 p. 100 de participation du gouvernement sur la côte du Labrador, je ne vois pas pourquoi certaines provinces de l'Atlantique ne pourraient être autorisées à nommer un des membres du conseil. Pourquoi pas?

La mer de Beaufort va être reliée par plusieurs pipe-lines allant du nord au sud avec la Colombie-Britannique, l'Alberta et la Saskatchewan. Pourquoi ne pourrait-on pas accorder à ces trois provinces le droit de nommer un membre au conseil d'administration de la société de la Couronne qui sera propriétaire de 25 p. 100 de toutes les propriétés dans la mer de Beaufort? Pourquoi la Colombie-Britannique ne nommerait-elle pas quelqu'un au conseil d'administration de la société de la Couronne qui sera propriétaire de 25 p. 100 de toutes les exploitations au large de la côte ouest qui lui seront assignées en sa qualité de société d'État? Il en va de même de l'île de Sable et d'Hibernia. Les provinces veulent désespérément mettre en valeur le pétrole et le gaz de ces régions et elles devraient contribuer pour beaucoup à la formulation de la politique associée à leur mise en valeur. Le projet de loi n'est sans doute pas

parfait et la méthode proposée pour dissoudre certaines sociétés de la Couronne n'est peut-être pas la meilleure.

• (1630)

Ce que je veux dire, c'est que je favorise la création de sociétés de la Couronne auxquelles on attribuera 25 p. 100 de participation dans des propriétés établies sur des terres appartenant au gouvernement fédéral. Je ne crois pas qu'il serait bon d'accorder cette part de participation dans tous les cas à Petro-Canada qui, comme société, ne serait pas capable d'administrer un domaine aussi divers et aussi complexe. C'est là mon argument principal et c'est tout simplement celui que j'ai fait valoir très fortement lorsque nous avons débattu le bill C-48. Je le répète seulement aux fins du compte rendu.

**M. Lyle S. Kristiansen (Kootenay-Ouest):** Monsieur l'Orateur, je tiens à dire quelques mots au sujet du bill C-102. Bien des Canadiens ont eu d'importantes réserves à l'égard du *gong show* qui a bloqué notre assemblée pendant deux semaines il n'y a pas très longtemps, mais cet événement a malgré tout attiré l'attention de nombreux Canadiens sur certains détails du Programme énergétique national qui leur auraient autrement échappé.

Comme l'a dit à maintes reprises le député de Vancouver-Kingsway (M. Waddell), nous, du NPD, approuvons une bonne partie du Programme énergétique national. Nous n'en approuvons certes pas tout le contenu. Nous nous opposons à certains de ses éléments, comme le font d'ailleurs les députés de l'opposition à ma droite, quoique pour d'autres éléments.

On m'a demandé à maintes reprises au cours du *gong show* de deux semaines—la bataille entre les ding dong et les drelin drelin qui a secoué le pays pendant ce qui a semblé une éternité—de tenter d'expliquer quel était au juste le problème. Je l'ai décrit en gros, à savoir que les partis d'opposition voulaient que le projet de loi fût scindé, les conservateurs voulaient qu'il fût scindé afin de pouvoir voter pour les 6 milliards et demi de plus aux grandes sociétés pétrolières et contre l'expansion de Petro-Canada et une véritable canadianisation. Le Nouveau parti démocratique voulait que le bill soit scindé de sorte que nous puissions voter en faveur de Petro-Canada et de la canadianisation en général et contre l'octroi de 6 milliards et demi de dollars de plus aux grandes sociétés pétrolières. Les libéraux voulaient un bill omnibus de manière à pouvoir donner 6 milliards et demi de dollars de plus aux sociétés pétrolières et faire passer leur mesure pour une réforme. Voilà en quoi consistait essentiellement tout le problème.

Je me réjouis que l'épisode de la sonnerie d'appel ait au moins réussi à éveiller l'attention des Canadiens sur les diverses motivations et les divers objectifs animant tous les partis à l'occasion de l'étude de ce très important programme.

Hier, le député de Mission-Port Moody (M. Rose) a parlé de la misérable affectation de fonds prévue au programme pour les énergies nouvelles et renouvelables, et a souligné l'importance démesurée accordée aux mégaprojets dont les coûts de forage et d'exploration sont excessivement élevés dans le gisement Hibernia, dans la mer de Beaufort, dans le projet Alsands et d'autres régions. Il a parlé des grandes dépenses qu'il est nécessaire de faire pour exploiter ces gisements difficiles d'accès, si tant est qu'ils existent vraiment. Il a fait remarquer que si l'on utilisait une faible proportion de cet argent pour promouvoir la conservation de l'énergie et l'exploitation